

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 4022 JEUDI 24 JUIN 2021

COVID-19

Deux cent vingt-trois nouveaux cas confirmés en RDC



Le centre ville de Kinshasa

La troisième vague de la pandémie de covid-19 continue à faire des victimes. Chaque jour, la RDC enregistre une augmentation des cas positifs et la ville de Kinshasa demeure toujours le foyer de cette maladie.

Le bulletin épidémiologique de la situation de covid-19 indique que, depuis le début de l'épidémie déclarée le 10 mars 2020, le cumul des cas est de trente-huit mille cinq cent soixante-trois cas confirmés. Le pays est sur la voie d'atteindre le cap de quarante mille cas positifs. D'où l'intérêt de renforcer le respect des gestes barrières.

Page 4

AFFAIRE CHEBEYA ET BAZANA

La veuve et un orphelin retournés à Kinshasa



La veuve Chebeya et l'orphelin de Bazana reçus à l'aéroport de N'Djili DR

Officiellement, ces deux membres de familles des activistes des droits de l'homme assassinés en juin 2010 sont revenus dans la capitale congolaise pour recevoir le prix Maman Marthe-Kasalu-Tshisekedi alors qu'il y a de nouvelles révélations

sur ce double assassinat. Entre-temps, la justice qui a rouvert le procès dans le cadre de cette affaire recherche ardemment celui qui a toujours été qualifié de suspect numéro un dans ce meurtre, le général John Numbi, qui vit dans la clandestinité.

Page 2

PROVINCE DE L'ITURI

Trois officiers militaires arrêtés

Trois officiers des Forces armées de la RDC ont été arrêtés depuis le 22 juin à l'Auditorat supérieur près la Cour militaire de la province de l'Ituri. La justice leur reproche leur implication dans la mafia, en cette période liée à l'état de siège dans cette partie du pays en proie aux conflits armés et à l'insécurité depuis plusieurs décennies déjà.

Ces interpellations rentrent dans le cadre des efforts fournis par le gouvernement et les autorités de l'armée afin de mettre fin aux ré-



Des éléments des Fardc au front

seaux mafieux qui gangrènent ce corps de métier et constituent un

sérieux manque à gagner pour l'Etat congolais.

Page 3

GOSPEL

Enoch Ebadu sort le single « C'est toi ! »

Après une pause de trois ans, le guitariste et chanteur Enoch Ebadu sort « C'est toi ! », un nouveau single en français et fait savoir qu'il est porteur d'« un message d'amour ». Il a indiqué à cet effet au Cour-

rier de Kinshasa qu'il veut susciter « une prise de conscience ».

Il s'agit d'une adresse toute particulière à prêcher à travers son mode de vie, à savoir que, affirme-t-il, « par l'amour, les chrétiens

peuvent influencer la vie de ceux qui ne partagent pas leur croyance ». Ce nouveau cantique sera disponible sur toutes les plateformes de téléchargement dès ce 24 juin.

Page 3

AFFAIRE CHEBEYA ET BAZANA

La veuve et un orphelin retournés à Kinshasa

Officiellement, ces deux membres des familles des activistes des droits de l'homme assassinés en juin 2010 sont revenus dans la capitale congolaise « pour recevoir le prix Maman Marthe Kasalu Tshisekedi », alors qu'il y a des nouvelles révélations sur ce double assassinat, et que la justice, qui a rouvert le procès dans le cadre de cette affaire, recherche ardemment celui qui a toujours été qualifié de suspect numéro un dans ce meurtre, le général John Numbi.

La veuve de l'activiste des droits de l'homme assassiné, en juin 2010, à Kinshasa, Floribert Chebeya, Annie Chebeya, et un orphelin de son chauffeur Fidèle Bazana et activiste de la Voix des sans-voix pour les droits de l'homme (VSV) Fidèle Bazana, sont arrivés à Kinshasa, le 23 juin.

Selon des sources, ces deux membres des familles des activistes des droits de l'homme assassinés sont revenus dans la capitale congolaise « pour recevoir le prix Maman Marthe-Kasalu-Tshisekedi », veuve de l'opposant historique des régimes Mobutu et Kabila. A leur arrivée à l'aéroport international de N'Djili, ils ont été accueillis par plusieurs personnalités sociopolitiques parmi lesquelles l'activiste des droits de l'homme Paul N'Sapu et le député national Eliezer Ntambwe. Pour beaucoup, cette venue à Kinshasa de l'épouse de feu Floribert Chebeya et l'orphelin de son compagnon de vie et d'infortune,



La veuve Chebeya et l'orphelin de Bazana reçus à l'aéroport de N'Djili/DR

Fidèle Bazana, marque un tournant décisif dans l'affaire de l'assassinat de ces deux défenseurs des droits de l'Homme dont les nouvelles révélations faites pas les bourreaux et assassins de ces deux activistes ont marqué un rebondissement.

De l'Europe où elle était, Annie Chebeya continuait à réclamer la réouverture de ce procès, toute en indexant l'ancien patron de

la police congolaise, le général John Numbi, comme le principal suspect de ce double meurtre. Les révélations faites dernièrement par les assassins de Chebeya et de Bazana ont confirmé ces accusations. Et la justice qui a rouvert ce procès a convoqué l'ancien chef de la police ayant, après, choisi la clandestinité.

Le sang qui crie ven-

geance

Il est rappelé que cela fait près de dix ans qu'Annie Chebeya avait quitté la République démocratique du Congo, juste après le premier verdict sur l'assassinat de son mari, le défenseur des droits humains Floribert Chebeya. Il y a quelques mois deux policiers ont affirmé avoir participé, le 1er juin 2010, à l'exécution du directeur exécutif et le chauffeur

de l'ONG de défense des droits de l'Homme, la VSV. Hergile Ilunga et Alain Longwa ont dit avoir fait partie de la cellule mise sur pied par de hauts gradés de la police congolaise pour tuer Floribert Chebeya. Ils ont indiqué que l'ordre était venu du général John Numbi lui-même. Ilunga et Longwa, qui se disent prêts à témoigner devant la justice congolaise, affirment également avoir été exfiltrés de Kinshasa, juste après avoir accompli cette mission, et réaffectés dans le Katanga, où ils sont demeurés sous surveillance, avant de fuir.

Cette présence d'Annie Chebeya dans la capitale congolaise constitue, pour l'opinion, une occasion pour la veuve Chebeya de faire pression sur la justice en vue de connaître la vérité sur l'assassinat de son mari, le défenseur des droits de l'Homme et son compagnon.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dury Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

CONJONCTURE

La santé et l'éducation toujours en tête des préoccupations des Congolais

Une étude du cabinet spécialisé Target les classe d'ailleurs à la première place des attentes de la population RD-congolaise à l'égard du gouvernement Sama Lukonde. Par ailleurs, les chiffres témoignent même d'une véritable fixation des personnes interrogées sur ces deux secteurs depuis 2017.

Entre 2017 et 2021, la proportion de la population RD-congolaise inquiète de l'évolution des secteurs stratégiques de la « santé » et de « l'éducation pour tous » est passé de 65 à 74 %, atteignant le pic de 77 % en 2019. En d'autres termes, la majorité des Congolais attend toujours des profonds changements dans ces deux secteurs vitaux de la vie nationale et tant d'autres d'ailleurs. En effet, les enquêteurs ont tablé sur au moins seize domaines en les classant comme « très importante », « peu importante », « pas du tout importante » et

« refus ».

Dans le top dix de l'étude de Target, les priorités des Congolais sont la santé et l'éducation pour tous (74 %), la fourniture d'eau et de l'électricité (72 %), la suffisance alimentaire (66 %), l'éradication de l'insécurité et des violences en RDC (66 %), l'obtention d'un emploi décent (64 %), la lutte contre la corruption (63 %), l'environnement et la salubrité publique (55 %), l'amélioration du pouvoir d'achat (53 %), la lutte contre les discriminations à l'égard des femmes et des minorités (49 %) et l'obtention d'un emploi

décent (49 %). Pour Target, l'intérêt d'une telle étude est tout simplement de rappeler quelques principes de base de gouvernance. Toute action qui ne va pas dans le sens des attentes réelles de la population, même financée à coût de millions ou bénéficiant d'une large couverture médiatique, note Target, ne pourra que susciter un mécontentement au sein de la population et risquera d'accroître le fossé qui sépare de plus en plus les gouvernants et les gouvernés.

A 43 ans d'âge, Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge, ancien directeur général de la

société publique Gécamines jusqu'à sa nomination en février 2021, est à la tête d'un gouvernement de cinquante-sept membres. Il a reçu la confiance de l'Assemblée nationale deux semaines après la publication de son gouvernement à la quasi-unanimité des parlementaires, soit quatre cent douze voix sur quatre cent douze députés présents lors de la présentation du programme et de l'investiture. Intitulé « *Construire un État fort, prospère et solidaire entre 2021 et 2023* », le programme de soixante-quatre pages s'articulant sur quinze

pilliers et trois cent quatre-trois actions comporte plusieurs mesures ambitieuses. Les priorités tournent autour de nombreux projets de modernisation d'infrastructures, de lancement d'une réforme de la fiscalité et d'une réforme du système de retraite. Toutefois, la marge financière réelle du nouveau gouvernement dans un contexte de crise sanitaire à covid-19 n'a pas manqué de susciter un grand débat. Le budget en cours est établi à 7,1 milliards de dollars.

Laurent Essolomwa

PROVINCE DE L'ITURI

Trois officiers militaires arrêtés

La justice leur reproche leur implication dans la mafia, en cette période liée à l'état de siège dans cette partie du pays en proie aux conflits armés et à l'insécurité depuis plusieurs décennies déjà.

Trois officiers des Forces armées de la RDC ont été arrêtés depuis le 22 juin à l'Auditorat supérieur près la cour militaire de la province de l'Ituri. Selon radiokapi.net qui relaie cette information, citant l'avocat général militaire, le colonel magistrat Kumbu Ngoma, il est reproché à ces militaires notamment l'augmentation des effectifs de leurs éléments au sein des unités engagées dans les opérations en Ituri, en cette période liée à l'état de siège. Dans le nombre de ces officiers aux arrêts, il y a, selon la source, un lieutenant-colonel, directeur adjoint chargé de l'administration de la 32e région militaire à Bunia et deux majors dont le chef du bureau de rémunération de cette région militaire ainsi que le chef de l'ad-

ministration du 3401e régiment. Ce sont, selon la radio onusienne, les éléments de ce régiment qui sont en opération à Boga dans le territoire d'Irumu.

Ces interpellations, fait savoir la source, rentre dans le cadre des efforts fournis par le gouvernement et les autorités de l'armée, de mettre fin aux réseaux mafieux qui non seulement gangrènent ce corps de métier, mais également constituent un sérieux manque à gagner pour l'Etat congolais, tout en démobilisant les troupes. Le cas le plus récent, note la radio onusienne, qui cite des sources judiciaires, a été constaté au sein des militaires basés à Boga en opération contre les ADF.

Lucien Dianzenza

GOSPEL

Enoch Ebadu sort le single "C'est toi !"

Le chanteur est de retour avec ce nouveau cantique qui sera disponible sur toutes les plateformes de téléchargement dès ce 24 juin à partir de 20h00, heure de Kinshasa.



Enoch Ebadu annonce la sortie

Après une pause de trois ans, le guitariste et chanteur Enoch Ebadu sort "C'est toi !", un nouveau single en français et fait savoir qu'il est porteur d'« un message d'amour ». Il a indiqué à cet effet au Courrier de Kinshasa qu'il veut susciter « une prise de conscience ». Il s'agit d'une adresse toute particulière à prêcher à travers son mode de vie, à savoir que, affirme-t-il, « par l'amour, les chrétiens peuvent influencer la vie de ceux qui ne partagent pas leur croyance ». Le

chanteur souligne à ce propos qu'il tient aussi à conscientiser les mélomanes, les emmener à intérioriser que « tous nous formons l'harmonie de Dieu ». Et ce, soutient-il, « peu importe nos doctrines, nos régions et autres considérations sociales ».

D'autre part, Enoch Ebadu dit avoir personnellement expérimenté un manque d'indulgence de la part de certaines gens qu'il avait titillé à dessein à leur insu. « J'ai fait un test dans la chanson, j'ai constaté que les gens

commentent plus les erreurs commises que le message délivré », a-t-il fait savoir. Il a dès lors expliqué : « Dans la chanson, j'ai utilisé le mot "génocide". Seulement, au lieu de dire le génocide, j'ai dit la génocide exprès ». Il dit avoir observé une attitude proche du rejet. Il semble que plusieurs se sont arrêtés à la forme et ont dès lors fait fi du fond, l'ensemble du texte de C'est toi ! qui reste pourtant l'essentiel à considérer. Ce jusqu'à friser un manque d'égards. Cette expérience, a affirmé Enoch, l'a conforté à insister sur l'amour que chacun est tenu de manifester à son prochain. Ce qui l'aurait incité dès lors à mettre l'accent sur l'attitude convenable à afficher : « Nous devons nous aimer, peu importe nos défauts ou nos différences ».

Le single "C'est toi !", nous renseigne Enoch Ebadu, va sortir trois ans après Lola. « En 2018, j'avais publié un mini-album uniquement en ligne, il contenait cinq chansons », a-t-il précisé. Lola avait été précédé de deux albums, "Tosi-Tosi" et "Horizon" sorti en deux volumes avec des reprises de certains titres dont le titre éponyme du premier, le tube "Tosi-Tosi". C'est du reste ce cantique qui l'a fait connaître et apprécier.

Nioni Masela

COVID-19

Deux cent vingt-trois nouveaux cas confirmés en RDC

La troisième vague de la pandémie de covid-19 continue à faire des victimes. Chaque jour, la RDC enregistre une augmentation des cas positifs et la ville de Kinshasa demeure toujours le foyer de cette maladie.

Le bulletin épidémiologique de la situation de covid-19 indique que, depuis le début de l'épidémie déclarée le 10 mars 2020, le cumul des cas est de trente-huit mille cinq cent soixante-trois cas confirmés. Le pays est sur la voie d'atteindre le cap de quarante mille cas positifs, d'où l'intérêt de renforcer le respect des gestes bar-

rières.

Le nombre des cas positifs enregistré à la date du mardi 22 juin est de deux cent vingt-trois nouveaux cas confirmés, dont cent quarante-sept à Kinshasa, quarante-cinq au Kongo central, treize au Lualaba. S'agissant des provinces du Nord-Kivu et du Haut-Katanga, elles ont rapporté respectivement

treize et cinq cas.

Depuis la déclaration de la pandémie, au total, huit cent quatre-vingt-onze décès et vingt-sept mille neuf cent soixante-neuf personnes guéries ont été notifiés. Tandis que mille cent échantillons ont été testés ; trois nouveaux décès des cas confirmés ont été rapportés dans le CTCO à Kinshasa. La

même source révèle qu'aucune nouvelle personne n'est guérie et sortie dans les CTCO, ni parmi les personnes suivies à domicile.

Depuis le début de la vaccination en RDC, le 19 avril, avec le vaccin AstraZeneca, quarante-quatre mille huit cent quarante personnes ont été vaccinées dans

sept provinces jusqu'au 21 juin 2021. Six cent trente-huit nouvelles personnes ont été vaccinées dans quatre provinces, dont deux cent trente-six à Kinshasa, deux cent au Sud-Kivu, cent quarante-neuf au Nord-Kivu et cinquante-trois dans le Haut-Katanga

Blandine Lusimana

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée
du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

DROITS HUMAINS

Les veuves invitées à dénoncer les rites humiliants

La ministre de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, Bertille Nefer Ingani, s'est engagée le 23 juin à Brazzaville à effectuer des descentes dans des familles pour mettre un terme aux traditions rétrogrades infligées aux veuves.

Selon elle, le gouvernement s'attèle à renforcer l'arsenal juridique national par l'élaboration et la révision des textes en vue d'une meilleure prise en charge juridique des femmes et des enfants. Notamment à travers l'avant-projet de loi portant code des personnes et de la famille, l'avant-projet de loi portant code pénal, l'avant-projet de loi portant code de procédure pénale et l'avant-projet de loi portant code civil.

La ministre en charge de la Femme s'est exprimée dans le cadre de la journée internationale des veuves, célébrée au niveau national sur le thème : « Sauvons les femmes des rites humiliants et dégradants de veuvage en cette période de covid-19 ».

« Les actions du gouvernement en partenariat avec la société civile consiste à une sensibilisation permanente, au soutien matériel, financier voire médical de cette couche vulnérable et à la consommation de proximité à l'endroit des veuves, des hommes, des garçons, ainsi que



des jeunes femmes », a déclaré la ministre Bertille Nefer Ingani, ajoutant qu'« il est temps pour nous de mettre fin à cette plateforme de non-assistance aux personnes en danger ».

Le coordonnateur résident du système des Nations unies au Congo, Chris Mburu, a rendu public le message du secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, publié à cette occasion. Dans celui-ci, il souligne le nombre élevé

des veuves en cette période de pandémie de Covid-19, des problèmes auxquels ces femmes sont confrontées, notamment l'accès aux comptes bancaires et aux pensions de retraite.

Dans le cadre de l'aide économique et sociale fournie en réponse à la pandémie, a notifié le secrétaire général de l'ONU, les États doivent tenir compte des 250 millions de veuves dans le monde.

Les droits humains y compris le

droit d'hériter et de posséder des biens ne doivent pas être subordonnés à la situation matrimoniale. Le droit des successions et les filets de sécurité sociale doivent garantir la protection et la sécurité des veuves.

L'assistance sociale, notamment les transferts en espèces et les pensions, permet d'aider les veuves qui doivent souvent assumer l'entière responsabilité de leur famille. Les États doivent faire des efforts

pour que ces mesures bénéficient également aux femmes qui sont peu visibles, par exemple celles qui n'ont pas de pièce d'identité ou de compte bancaire. Antonio Guterres a exhorté tous les pays à adopter et à appliquer des lois et des politiques qui favorisent l'égalité des genres, ainsi qu'à abroger toutes les lois discriminatoires qui perpétuent l'assujettissement et l'exclusion des femmes. « Il s'agit là d'un élément central de mon appel à l'action en faveur des droits humains. La persécution et l'exhérédation des veuves – par la loi et la coutume – font partie des pires formes de discrimination fondée sur le genre », a-t-il lancé. « Engageons-nous à faire le nécessaire pour que toutes les veuves occupent une place respectée dans nos sociétés et pour qu'elles aient accès à la protection juridique et sociale, de sorte qu'elles puissent vivre en paix et pleinement réaliser leur potentiel », a conclu Antonio Guterres.

Lydie Gisèle Oko

DISPARITION

Dernier hommage au général Joseph Niombella Mambula

L'officier supérieur des Forces armées congolaises (FAC) à la retraite, le général Joseph Niombella Mambula, a eu droit le 23 juin aux honneurs religieux de ses frères d'armes et aux rites traditionnels de son terroir avant son inhumation, dans l'intimité familiale, à Kintélé.

Lors de la levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville, une poignée des fidèles catholiques et les membres de sa famille se sont recueillis à la chapelle en témoignage de son attachement à l'église et à l'illustre disparu.

Par la suite, les hauts officiers du commandement des FAC, des membres du gouvernement et les membres de sa famille se sont inclinés, tour à tour, devant la dépouille mortelle du général. L'hymne de Saint-Cyr a été entonné par les militaires parce que l'officier supérieur fut parmi les premières promotions d'élèves congolais finalistes à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr (ESM Saint-Cyr).

Le général Joseph Niombella Mambula est né le 09 décembre 1943 à Mossaka, dans le département de la Cuvette. Fils de Niombella Martin et de Saholamoyi Emilie, il s'est intéressé au métier des armes et, est engagé le 21 septembre 1963 dans l'armée populaire nationale. Il a commencé sa carrière au premier bataillon congolais pour le compte de l'unité marine.

Les mérites et les qualités de cet officier supérieur des FAC sont reconnus de tous ceux qui l'ont fréquenté. « Je l'ai connu depuis le lycée. C'était un homme qui n'aimait pas les injustices. Il était pour l'honneur, la droiture et le travail bien fait », a reconnu le professeur Honoré Mobonda.



Un défilé pour la cérémonie d'adieu au général Joseph Niombella Mambula/Adiac

Pour sa part, le docteur Tatiana Mobengo a ajouté : « Je l'ai découvert depuis 2006 non seulement comme un militaire, mais aussi comme un papa et un meilleur conseiller, un guide. Je venais chez lui à la maison pour qu'il me parle de sa vie et du Congo. C'est une perte pour moi et pour le pays ».

Au terme des études supérieures en France et en Russie, il était affecté au premier groupe d'artillerie en qualité d'officier adjoint et prend ses fonctions le 2 mai 1968. Le 1er août 1968, il est nommé chef de corps du 1er groupe d'artillerie tout en bénéficiant son avancement au grade de lieutenant par décret n°068 / 197 du 18 juillet 1968.

En 1972, il est devenu capitaine. En 1969, il est nommé directeur à Mantsimou cumulativement avec

ses fonctions de chef de corps du 1er groupe d'artillerie. En 1973, il est détaché auprès du ministre des Travaux publics et de l'Aviation civile en qualité de responsable permanent de l'organisation de la sécurité du port de Pointe-Noire.

Le général Joseph Niombella Mambula était promu au grade de général de brigade en août 1993 par le président Pascal Lissouba. Durant sa vie, il s'est consacré à l'écosystème à travers l'association des ressortissants du monde d'eau (Arem'Eau).

Dans l'intimité traditionnelle, un concert de la danse rituelle Mouengué réservée aux initiés guerriers du village Sengolé, dans le district de Mossaka, a été organisé en l'honneur de l'illustre disparu.

Fortuné Ibara

EDUCATION

L'École d'Onianva débaptisée du nom de Séraphin Tsokini

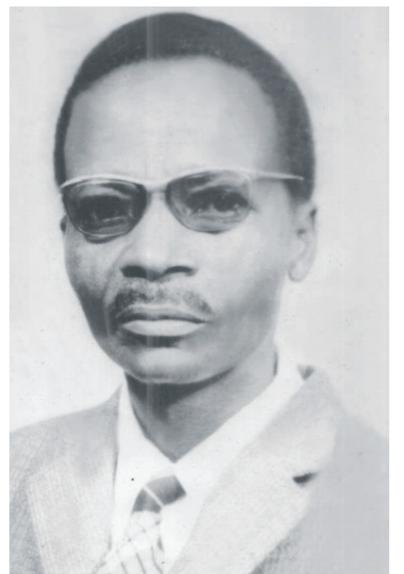
Le Conseil départemental des Plateaux a débaptisé l'école primaire d'Onianva, dans le district de Ngo, du nom de Séraphin Tsokini. La cérémonie a eu lieu samedi 19 Juin en présence du fils du défunt, le Pr Dieudonné Tsokini.

Dans son mot de circonstance, le Pr Dieudonné Tsokini a édifié l'assistance sur les motivations et la teneur de ce projet de débaptisation de ladite école qui venait de bénéficier d'un nouveau bâtiment construit par la « Fondation laissez vivre le Congo ».

Le mérite de l'action de notre père, a-t-il déclaré, tient de la nature de son parcours ayant débuté en 1948 dans différentes localités du département des plateaux, notamment comme enseignant à Lagué en 1948; à Ngoulonkila en 1952; à Ngo en 1958; à Onianva en 1960 et à Gamboma en 1962.

Il a exercé également comme Surveillant général au Collège d'enseignement général d'Abala, en 1969 et de Gamboma en 1971. Sa carrière va se terminer, toujours en qualité de surveillant général, à Brazzaville, au lycée de la Révolution, en 1984.

Il s'agit là, à n'en point douter, d'une carrière riche et dense qui lui a valu la reconnaissance de la République en le décorant dans l'Ordre du dévouement congolais en 1966. Une carrière qui, à l'évidence, à l'instar des autres serviteurs de l'éducation, comme lui, mérite d'être au-réolée et placée au panthéon de



l'école congolaise, tout au moins au niveau micro-national, territorial ou départemental. « Une carrière qui a marqué plus d'un élève, et nous en avons eu un témoignage éloquent et remarquable d'un de ses anciens élèves d'Onianva qui en garde une image positive d'un père et d'un bon maître d'école. J'en ai tiré le meilleur parti en m'identifiant à lui, puisque je suis devenu, à mon tour, enseignant », a indiqué Dieudonné Tsokini.

Plus qu'un devoir de mémoire, c'est plutôt, pour la communauté éducative et les officiels administratifs réunis à l'occasion solennelle de la débaptisation de l'école, a-t-il déclaré, notamment ceux de la circonscription scolaire de Ngo, un devoir de reconnaissance infinie de l'œuvre d'un homme modestement voué à la cause de l'école congolaise.

Roger Ngombé

COOPÉRATION

5 millions d'euros de l'UE pour améliorer le fonctionnement de la police

L'ambassadeur chef de la délégation de l'Union européenne (UE) au Congo, Raul Mateus Paula, a annoncé le 23 juin à Brazzaville un financement de son institution destiné à appuyer le fonctionnement de la police congolaise. Il a fait cette annonce à l'issue d'un échange avec le ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé, Denis Christel Sassou Nguesso en compagnie de et l'ambassadeur de France au Congo, François Barateau.

Il s'agit d'un projet novateur axé sur la professionnalisation et l'amélioration des méthodes de fonctionnement de la police que la France a aidé à faire éclore. « Ce projet va permettre à nos forces de police de travailler dans de meilleures conditions, d'améliorer leurs capacités d'intervention et d'être à l'écoute de façon plus professionnelle en ce qui concerne les préoccupations liées à leurs fonctions respectives », a expliqué Denis Christel Sassou Nguesso. De son côté, le chef de la délégation de l'UE a indiqué que « la police est très importante car elle est un axe fondamental de souveraineté d'un Etat. Il faut des infrastructures adéquates et des formations inscrites dans la durabilité, afin d'améliorer l'action de la police. L'UE va financer le projet à hauteur de 5 millions d'euros ».

Raul Mateus Paula a signalé que ce projet anticipe la nouvelle



Denis Christel Sassou Nguesso, Raul Mateus Paula et François Barateau en compagnie d'autres représentants programmation qui se profile à l'horizon. « Les accords de Cotonou prennent fin cette année. La nouvelle programmation qui va débuter s'étendra jusqu'en 2027. Bien que les montants n'aient pas encore été fixés définitivement, ce projet devance déjà cette nouvelle programmation », a-t-il dit. Selon lui, « Il y a beaucoup de créativité au Congo et les

jeunes aspirent au développement. Il y a aussi une mentalité à changer. Il faut orienter les jeunes vers d'autres secteurs porteurs tels que l'agriculture, mais aussi valoriser tous les métiers à l'instar de ceux en lien avec la plomberie et l'électricité. C'est très important pour le développement d'un pays, car tout le monde ne peut pas être fonctionnaire ». L'ambassadeur de France a pour sa part déclaré que son pays et l'UE vont s'atteler à faire germer le projet. « Nous tenons beaucoup à ce que ce projet novateur dure dans le temps, car il s'agit de rapprocher la police de la population. Nous pensons que les citoyens congolais ont besoin d'avoir une police plus proche d'eux, plus à l'écoute et plus performante. Si nous pouvons contribuer à cette œuvre, nous en serions ravis », a-t-il renchéri.

Durly Emilia Gankama

MALI

Le retrait annoncé de Barkhane fait craindre de sérieuses conséquences

La suspension par la France des opérations militaires conjointes avec les forces maliennes, après huit ans de collaboration au profit d'une coalition internationale, impacte déjà sévèrement les faibles capacités d'un partenaire crucial dans la lutte antidjihadiste. Une décision qui appréhende la population, les dirigeants de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest et le commandement de la Mission des Nations unies au Mali (Minusma).

Malgré le fait que la population ouest-africaine redoute la multiplication des attaques, les autorités françaises maintiennent leur position, soulignant que l'épineuse question du dialogue avec les terroristes constitue une ligne de fracture entre la France et le Mali. Et le président français, Emmanuel Macron, conditionne la reprise de la coopération militaire avec ce pays à des engagements « clairs » de non-dialogue avec les djihadistes.

« Je ne pense pas qu'on puisse se substituer à un peuple souverain pour construire son bien à la place de lui-même », estime Emmanuel Macron, un message clair non seulement au Mali, mais aussi aux pays africains partenaires de l'opération antidjihadiste au Sahel. Il pense que les Etats sahéliens, Mali en tête, sont à blâmer pour la simple raison que de vastes territoires restent privés de services de base dans cette région, « parce que ces Etats ne veulent pas prendre leurs responsabilités ».

Le retrait annoncé de Barkhane, forte de 5100 soldats, suscite de nombreuses réactions, surtout après l'attaque à la voiture piégée du 21 juin dont 6 militaires français et 4 civils ont été blessés. Sans la France, les opérations maliennes seront vraisemblablement « extrêmement réduites : protection de base;



Le retrait de la force Barkhane

patrouilles en périphérie immédiate des camps; convoi logistique », affirme, par exemple, Raphaël Bernard, ancien officier de Barkhane. « Ils savent que c'est compliqué de manœuvrer contre les groupes armés terroristes, loin de leurs bases sans Barkhane ou Takuba », ajoute-t-il.

Les soldats onusiens de la paix ne cachent pas aussi leur inquiétude. « La force française va laisser du vide », déplore un général de la Minusma. « Barkhane fait du contrôle de zone, c'est une force mobile qui gêne les mouvements des djihadistes », abonde un Casque bleu, selon lequel « le G5 n'aura pas le même

niveau » d'action après le départ de la force française.

Le retrait français laisse le champ vide aux djihadistes

Le haut gradé de la force onusienne prédit, par ailleurs, que « le retrait français va laisser le champ libre aux djihadistes », étant donné que « la force européenne Takuba initiée par la France mène des opérations ciblées et ponctuelles ». Ce qui, selon lui, permettra aux terroristes de « se répandre sur davantage de surface, et là où les insurgés venaient une fois dans le mois, ils pourront s'y rendre trois fois » pour faire subir « davantage leur loi aux populations ».

Même si Barkhane qui a une visée antiterroriste offensive, de renseignement et d'attaque, et les Casques bleus qui interviennent pour assurer le maintien de la paix avec une simple capacité de réaction et de réplique n'opèrent pas ensemble, ces deux missions collaborent étroitement pour le partage d'informations. « Dans certaines zones, la simple présence de Barkhane est dissuasive, et quand on subit de grosses attaques, ce sont eux qui nous défendent », explique un responsable militaire onusien, précisant que « la puissance, la réactivité, le professionnalisme et la cohésion » de la force française sont des recours

précieux qui manqueront en cas d'urgence.

Pour l'ancien Premier ministre malien, Moussa Mara, la « balle est maintenant dans le camp des pays sahéliens et de leurs forces armées respectives ». « Nos autorités doivent nous dire comment elles comptent relever les défis de la lutte contre le terrorisme, de la présence effective de nos administrations sur les territoires et de la sécurisation durable de nos populations », souligne l'ex-chef du gouvernement malien.

Selon le ministère français des Armées, la fin prochaine de l'opération militaire Barkhane va passer par la fermeture de bases de l'armée française et la priorité donnée à la lutte contre les djihadistes par les forces spéciales. En fin juillet, le général français, Laurent Michon, va succéder au général Marc Conruyt à la tête de Barkhane au Sahel, dont il devra piloter la mutation qui prévoit notamment une nette décroissance des effectifs militaires. Cette décroissance s'opérera progressivement, avec un jalon à environ 3.500 hommes dans un an puis 2.500 personnes d'ici à 2023, précise une source proche du dossier. Les commandos d'élite de la Task Force française « Sabre » devraient être maintenus pour poursuivre la traque des chefs djihadistes.

Nestor N'Gampoula

ENVIRONNEMENT

Le Repar se félicite de l'engagement du Congo

Séjournant au Congo depuis quelques jours, la délégation du Réseau des parlementaires pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale (Repar), conduite par son coordonnateur, Jean Jacques Zam, a échangé le 23 juin avec les présidents des deux chambres du Parlement, Pierre Ngolo, et Isidore Mvouba.

Saluant l'engagement des autorités congolaises dans la conduite des questions environnementales, le Repar a alerté les présidents des deux chambres du Parlement sur la menace qui pèse actuellement sur le Fleuve Congo et le Lac Tchad. Pour le fleuve Congo, cette délégation a noté l'ensablement qui prend de plus en plus de volume tandis que le Lac Tchad est parti de 40 000 km² à 4000 km², perdant ainsi 90% de ses eaux.

« Regarder autour de vous, tous les petits cours d'eau ont tendance à disparaître. Les phénomènes climatiques extrêmes vont se poser et, à terme, l'espèce humaine est menacée. Aujourd'hui, il faut prendre conscience à travers les politiques publiques en y injectant une dose d'environnement », a conseillé Jean-Jacques Zam.

Il s'est également félicité de la mission conduite par la présidente de la commission environnement du Sénat pour s'enquérir de la situation d'exploitation illicite des mines à Sounda, dans le département du Kouilou. « Nous avons également noté à notre arrivée dans le pays la délégation parlementaire qui est allée sur le terrain s'enquérir des attentes sur l'environnement par l'exploitation minière illégale. Ce qui renforce notre



Jean-Jacques Zam répondant aux questions de la presse Adiac

plaidoyer auprès des autorités publiques dans la préservation de l'environnement », a-t-il déclaré.

Le Repar anime depuis le 21 juin un atelier de planification et de concertation sur la mise en œuvre de son cadre stratégique

à Brazzaville. Une rencontre qui se tient quelques jours après la publication du rapport « alarmiste » du Groupe d'experts

intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Selon Jean-Jacques Zam, ce rapport indique que les questions environnementales vont se poser avec acuité. « À partir de 2050, la planète sera pratiquement invivable. La survenue de ce phénomène était annoncée pour l'année 2100, mais le GIEC révisé à la hausse l'hypothèse des problèmes qui vont survenir et qui vont déstructurer la vie actuelle », a-t-il poursuivi.

Face à cette menace grandissante, le Repar veut pleinement jouer son rôle visant à accompagner les Etats dans l'implémentation des politiques publiques dans le domaine de l'environnement. Selon le député camerounais, cette institution veut se positionner comme une force de réflexion, de propositions et d'actions dans le domaine. « Nous essayons de tout faire pour que les politiques publiques qui sont appliquées dans les Etats de l'Afrique centrale soient convergentes en matière de conservation et d'environnement », a-t-il poursuivi.

Il a, par ailleurs, salué le leadership international du président congolais, Denis Sassou N'Gusso, qui a mis sur pied le Fonds bleu du Bassin du Congo.

Parfait Wilfried Douniama et Jean-Jacques Koubemba

« Regarder autour de vous, tous les petits cours d'eau ont tendance à disparaître. Les phénomènes climatiques extrêmes vont se poser et, à terme, l'espèce humaine est menacée. Aujourd'hui, il faut prendre conscience à travers les politiques publiques en y injectant une dose d'environnement »

POOL

1,2 million de dollars pour financer un nouveau projet communautaire

Le Haut-commissariat à la réinsertion des ex-combattants (Hcrec) et l'ambassade des Etats-Unis au Congo ont signé, le 22 juin à Brazzaville, un accord de 1,2 million de dollars américains. L'enveloppe servira à financer quelques projets d'intérêt social dans le département du Pool, dans le cadre du processus de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR).

« J'ai le plaisir d'annoncer, aujourd'hui, le lancement d'un projet de 1,2 million de dollars US dans le département du Pool. Cet argent viendra renforcer les efforts visant à stabiliser l'économie, les services de santé et bien d'autres secteurs sociaux », a indiqué la chargée d'affaires à l'ambassade des USA au Congo, Ellen Thorburn.

Le projet communautaire est mis en œuvre par l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID), pour une durée de deux ans. Il vise le relèvement communautaire des populations vulnérables du département du Pool. Ce projet rejoint d'autres



Landry Kolelas et Ellen Thorburn échangeant les parapheurs

actuellement en exécution dans cette contrée dans le cadre de l'accompagnement du processus de paix dans le Pool.

« Le projet lancé porte sur le relèvement communautaire du Pool, longtemps affecté par des crises armées. Il s'agira de développer des initiatives publiques dans la santé ; l'éducation ; les moyens de subsistance durable et la sécurité alimentaire. Cet accord a pour objectif de consolider la paix et la sécurité sociale dans cette partie du pays », a déclaré le haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants, Euloge Landry Kolélas.

Firmin Oyé



MOT DU PRÉSIDENT DE LA FECOTEN

Le Congo est une terre de sport, une terre de tennis. C'est lui, le tennis qui ce jour transcende les frontières et nous permet d'être réunis en ce magnifique lieu. Le lancement de ce tournoi le 21 juin 2021 est un soulagement car C'est l'aboutissement heureux d'un challenge que chacun de nous a préparé depuis 6 mois. Confrontés à la pandémie du Covid 19, force est de constater que notre volonté de faire progresser le tennis n'a pas été totalement anéantie. En effet, à la force de notre engagement, de notre passion et de notre foi, nous avons réussi à nous mobiliser pour permettre l'organisation et le déroulement de la Coupe Davis, Groupe Afrique IV. Je veux ici vous dire toute mon admiration.



Dans le contexte sanitaire actuel, se retrouver est déjà une prouesse. Il nous faut donc rendre la compétition exaltante en étant attachés aux valeurs de fraternité, de fair play et de solidarité. Notre sport, paraît ou est encore confidentiel, et c'est sur ses valeurs que nous le ferons connaître au plus grand nombre.

Le tournoi qui s'ouvre doit être un moment de partage car c'est une fête de la jeunesse. Je compte sur votre enthousiasme et votre tolérance pour que la compétition soit portée par l'excellence. Non seulement pour la performance ou la victoire finale mais pour progresser en donnant le meilleur de soi-même.

Je ne saurais terminer mon propos sans remercier monsieur le ministre en charge du sport pour son accompagnement qui nous permet chaque fois d'avancer un peu plus. Monsieur David Hagerty président de la fédération internationale de tennis pour la confiance renouvelée.

Je remercie aussi tous nos partenaires traditionnels dont l'appui précieux nous permet de faire vivre le rêve de nos sportifs.

Bonne chance à tous!

Vive le sport!

Vive le tennis!

REMERCIEMENTS



M. Gabriel Kimami et famille manifestent leur profonde reconnaissance et présentent leurs remerciements les plus sincères à l'endroit du président de la République, son Excellence Denis Sassou N'Gusso, du directeur du cabinet du chef de l'Etat, des ministres d'Etat, des membres du gouvernement, des membres du comité des experts de lutte contre la Covid-19, personnalités politiques, religieuses et administratives qui ont marqué par leurs soutiens multiformes, leur présence, leur accompagnement solidaire et leurs paroles d'encouragement et d'affection, lors du décès le 31 mai 2021, à Brazzaville, de leur frère, oncle, père et grand-père le Pr Fidèle Yala, président du Comité des experts de lutte contre la Covid-19, directeur du Laboratoire CBM (Centre de biologie médicale).

NÉCROLOGIE

Mibelle Okollo, agent des Dépêches de Brazzaville, informe parents, amis et connaissances, du décès de son grand-père, le général Niombella Mambula Joseph alias «Jim», survenu le 20 juin 2021 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au Plateaux-ville, ex-Trésor. Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



Mme Mabanza et enfants, les neveux, nièces et petits-enfants ont l'immense tristesse d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur époux, père, oncle et grand-père, le colonel à la retraite Mabanza Jean-Marie, survenu le 18 juin 2021 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°52 de la rue Jolie à Baongo-Brazzaville.

FONDATION
GOTÈNE



CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE



Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« *Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents* »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

ENVIRONNEMENT

La sécheresse est la « prochaine pandémie », d'après l'ONU

L'Organisation des nations unies (ONU) alerte sur les dangers de l'aridité, un risque largement sous-estimé, selon les experts, dans un récent rapport.

« La sécheresse est sur le point de devenir la prochaine pandémie et il n'existe aucun vaccin pour la guérir », a alerté la représentante spéciale pour la réduction des risques de catastrophe, Mami Mizutori, à l'occasion de la publication du rapport « Sécheresse 2021 » de l'ONU. Environ 1,5 milliard de personnes ont été directement touchées par la sécheresse, entre 1998 et 2017, et le coût économique sur cette période a été estimé à 124 milliards de dollars. Des chiffres probablement en-dessous de la réalité, selon ce rapport.

Elle est devenue un phénomène généralisé qui ne touche pas que les régions arides d'Afrique. Les États-Unis, l'Australie et le sud de l'Europe ont déjà connu des épisodes d'assèchement. D'ici la fin du siècle, presque tous les pays



en souffriront d'une manière ou d'une autre, assure l'ONU. C'est une menace pour l'agriculture, les transports, le tourisme, l'industrie, la production d'énergie, la lutte contre la pauvreté... Des déplacements

de population sont également à prévoir. Près de 700 millions de personnes pourraient devoir migrer d'ici 2030. Comme la pandémie, la sécheresse cause des dommages « par ricochet », a

L'Onu met en garde contre la sécheresse/DR

expliqué Mami Mizutori. Les pays qui ne sont pas concernés peuvent en subir les conséquences, notamment à travers une hausse des prix des denrées alimentaires, avertit-elle. En cause, l'agriculture inten-

sive. La revue « Nature Communications » rapporte que près de 40% des importations agricoles de l'Union européenne pourraient devenir « très vulnérables » à la sécheresse d'ici le milieu du siècle. L'augmentation du risque de ce phénomène s'expliquerait par le réchauffement climatique et par l'activité humaine : mauvaise utilisation des ressources en eau; agriculture intensive; déforestation; surutilisation d'engrais et de pesticides... L'ONU appelle les États à régler la façon dont l'eau est extraite, stockée et utilisée, ajoutant que des techniques avancées de prévision météorologique sont désormais disponibles. A quelques mois de la Cop26 qui aura lieu en novembre à Glasgow (Écosse), l'ONU compte utiliser ces données pour peser sur les débats.

Noël Ndong

Le GIEC alerte l'humanité sur les futures conséquences négatives du dérèglement climatique

Dans le but d'alerter la communauté internationale en général et les gouvernements du monde entier en particulier sur les impacts négatifs et croissants du dérèglement climatique sur l'environnement, le Groupe des Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC) a publié, le 22 juin, un projet de rapport sur la question.

Dans ce rapport de quatre mille pages, la GIEC exhorte les décideurs politiques ainsi que les institutions internationales œuvrant dans le domaine de la protection de l'environnement à prendre les mesures préventives immédiates et drastiques pour contrer toutes conséquences liées aux émissions de gaz à effet de serre. Car, elles constituent actuellement la principale cause du dérèglement climatique dans le monde. Cela s'illustre à travers la pénurie d'eau, l'exode, la malnutrition et l'extinction d'espèces. Ce qui fera que la vie des hommes sur terre sera inéluctablement transformée par ce fléau dans trente ans.

« Quel que soit le rythme de réduction des émissions de gaz à effet de serre, les impacts dévastateurs du réchauffement sur la nature et l'humanité qui en dépend vont s'accroître et devenir douloureusement palpables bien avant 2050 », indique le GIEC, tout en soulignant que la vie sur terre peut se remettre d'un changement climatique majeur.

En effet, selon cette institution, ce document qui sera officiellement publié en février 2022, notamment après son approbation par consensus par les cent quatre-vingt et quinze États membres a pour vocation d'éclairer les décideurs politiques sur

les dangers du changement climatique. Signalant les travaux des prochaines réunions internationales sur le climat et la biodiversité, prévues fin 2021, le GIEC a spécifié que parmi les conclusions les plus importantes qui seront retenues, figure l'abaissement du seuil au-delà duquel le réchauffement peut être considéré comme acceptable. D'autant plus, en si-

gnant l'accord de Paris en 2015, le monde s'est engagé à limiter le réchauffement à plus de 2°C par rapport à l'ère préindustrielle ou plus de 1,5°C. Mais, dépasser plus de 1,5°C pourrait déjà entraîner progressivement des conséquences graves pendant des siècles et parfois irréversibles.

« Il est constaté que dans tous les systèmes de production alimentaire, notamment l'agriculture, l'élevage, la pêche et l'aquaculture les pertes soudaines s'accroissent »

« La probabilité que ce seuil de plus de 1,5°C sur une année soit dépassé dès 2025 est déjà de 40%. Le pire est à venir; avec des implications sur la vie de nos enfants et nos petits enfants bien plus que sur la nôtre. Car, la prise de conscience sur la crise climatique n'est pas encore étendue. », précise l'organi-

sation météorologique. Avant de reconnaître que, le climat a déjà changé. Alors que la hausse des températures moyennes depuis le milieu du XIXe siècle atteint 1,1°C. Ainsi, les effets sont déjà graves et seront de plus en plus violents, même si les émissions de gaz carbonique sont freinées. Et, les êtres humains seront ceux qui en souffriront le plus. Cependant, pour certains animaux

2°C, quatre-vingts millions de personnes supplémentaires auront faim d'ici à 2050 et cent trente millions pourraient tomber dans la pauvreté extrême d'ici dix ans.

Environ cent millions d'habitants et de villes seront menacés d'ici à 2050

Selon l'enquête de GIEC, en 2050 des centaines de millions d'habi-

tastrophes météo simultanées à savoir, les canicules, la sécheresse, les cyclones, les incendies, les inondations et les maladies transportées par les moustiques. Par ailleurs, le rapport précise également que parmi les causes du changement climatique figure aussi les effets amplificateurs d'autres activités humaines néfastes pour la planète : destruction des habitats, surexploitation des ressources, la pollution et la propagation des maladies...

Des solutions pour freiner le changement climatique

Reconnaissant que le monde fait face à des défis entremêlés complexes, le GIEC précise dans son rapport que, parmi les pistes évoquées par les spécialistes pour enrayer le changement climatique, il y a par exemple, la restauration des mangroves et des forêts sous-marines. Celles-ci permettent d'accroître le stockage du carbone, de protéger contre les submersions, tout en préservant des espèces qui assurent dans le même temps, de la nourriture aux populations côtières.

Par ailleurs, il y a aussi la nécessité d'une transformation radicale des processus et des comportements à tous les niveaux : individus, communautés, entreprises, institutions et gouvernements.

Rock Ngassakys

SECTEUR PRIVÉ

Les chefs d'entreprises sollicitent l'appui du gouvernement

Les membres de la chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Brazzaville et des chefs d'entreprises ont présenté le 22 juin les problèmes auxquels ils sont confrontés au ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Antoine Nicéphore Thomas Fylla de Saint-Eudes.

Les membres de la chambre de la capitale se sont engagés à accompagner le gouvernement. Ils ont appelé à la restructuration du secteur privé, au dialogue régulier entre eux et l'exécutif, ainsi qu'à la solidification de l'industrie congolaise.

Selon Paul Obambi, président de la chambre de commerce de Brazzaville, le secteur privé subit régulièrement la pression des services publics.

« Il y a trop d'impôts et de taxes. A peine une petite boutique ouverte, toute l'administration est déjà devant la porte. Parfois, elle est plus nombreuse que les clients. Que voulez-vous qu'une taxe sur le droit d'auteur vienne faire dans un taxi ? Il y a aussi des montants des péages qui nous empêchent d'avoir de bons produits », a-t-il déploré.

« Nous voulons le soutien actif du gouvernement. Que deviennent nos collègues qui



Échange entre les deux parties/Adiac

Obambi. Prenant la parole, le ministre Fylla Saint-Eudes a rappelé que la diversification de l'économie et l'amélioration du climat des affaires faisaient partie des priorités du gouvernement.

Rude Ngoma

ECONOMIE NUMÉRIQUE

Baisser la pression fiscale pour favoriser les investissements

Pour développer l'économie numérique en République du Congo, en favorisant l'accès à des services numériques de qualité à un coût abordable, le législateur devra revoir le coût des taxes fiscales.

La recommandation a été formulée lors de la restitution de l'étude sur le modèle de taxation du secteur digital au Congo, le 22 juin à Brazzaville. Initiée par le ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Economie numérique, cette étude a été réalisée par le cabinet Deloitte et Jonesdays dans la cadre du projet Central African Backbone (Cab).

Au sujet des doubles taxations sur le même chiffre d'affaires, des ajustements structurels sont proposés. L'accélération modérée de la couverture et baisse des prix payés par les consommateurs, l'augmentation de la couverture internet mobile de façon significative en limitant l'impact sur la fiscalité de l'Etat, enfin l'augmentation de la couverture avec un effort de la part de l'Etat, font également partie des recommandations de l'étude.

« L'état des lieux présenté a intégré l'ensemble des parties prenantes. Il nous a permis d'élaborer un modèle économique, outil permettant de déterminer en fonction des décisions politiques l'impact de la pression fiscale qui pèse sur les opérateurs du secteur », a indiqué le consultant, David Guitton. « S'il y a une volonté politique de baisser la fiscalité, le point suivant sera de déterminer les taxes et redevances les plus utiles à baisser, parce que ce seront celles qui vont générer le plus d'investissements de la part des opérateurs », a-t-il souligné.

Selon le ministre de tutelle, Léon Juste Ibombo : « cette étude relève d'une importance particulière pour le gouvernement. Car le secteur des télécommunications et de l'économie numérique est attendu comme l'un des principaux contributeurs à la richesse nationale. »

Il a, par ailleurs, demandé aux cabinets de compléter le rapport afin de permettre au gouvernement d'avoir une vue large sur le sujet, en vue des décisions conséquentes.

Le projet Cab est un projet sous-régional, né de la volonté des chefs d'Etat de la zone Cémac. Il se réalise dans sa deuxième phase avec le concours de la Banque africaine de développement. Les grandes activités du projet consistent en la construction des infrastructures à haut débit.

Lopelle Mboussa Gassia

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°003/ECG/DG/2021

POUR LA SELECTION DES SOCIETES D' ENTRETIEN – GARDIENNAGE – ACCEUIL – GESTION DE LA CANTINE – LIVRAISON FONTAINE ET EAU MINERALE

La Direction Générale de Ecobank Congo lance un Appel d'Offres pour la sélection des sociétés d'entretien, gardiennage, accueil, gestion de sa cantine et livraison d'eau minérale pour son nouveau siège.

Le dossier d'Appel d'Offres ou de candidature est à retirer à son siège social sis au 3^{ème} Etage de l'Immeuble de l'ARC Centre-ville Brazzaville l'Agence Ecobank moyennant paiement de Cent Mille (100 000) FCFA en espèces, non remboursable.

Les Offres signées et cachetées devront être déposées à la même adresse au plus tard le 05/07/2021 à 16 heures00.

Fait à Brazzaville, le 16/06/2021.

La Direction Générale

MARCHÉ POSTAL

De bonnes affaires en perspective pour les opérateurs locaux

Les activités postales ont produit, l'an dernier, un chiffre d'affaires de plus d'un milliard FCFA. Si la dynamique observée au premier trimestre de l'année se confirme, d'après le régulateur, le chiffre d'affaires pourra être revu à la hausse.

Le volume des transactions enregistré au début de l'année affiche de bonnes perspectives pour le marché postal congolais. Le revenu total relatif à la fourniture du service postal au premier trimestre s'élève à environ 414,2 millions FCFA, dont 82,67% de la part du marché au seul DHL international.

Dans son récent rapport sur les activités postales, présenté le 22 juin, l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCÉ) s'est félicitée de la dynamique du secteur et de ses opérateurs locaux. Le régulateur public a indiqué que les données contenues dans son rapport sont celles réalisées par les opérateurs postaux privés dans le segment du courrier et colis express. Il faut souligner que la poste,



Les régulateurs présentant le rapport Adiac

à l'instar d'autres secteurs, a été durement affectée par la crise économique accentuée la pandémie du coronavirus. Le marché postal local riche de ses quinze opérateurs autorisés, parmi lesquels un transporteur interurbain, a subi de plein fouet la baisse des activités dues aux restrictions de voyages imposées par le gouvernement.

« La situation n'a pas été très bonne l'an dernier pour le marché postal en République du Congo. Mais les chiffres que nous venons de présenter augurent de bonnes perspectives », a laissé croire le directeur de la régulation postale, Arnault Frédéric Dicka. Ce dernier a, par ailleurs, reconnu des freins au développement de ce marché qu'il qualifie de

« prometteur ».

De nombreux opérateurs se plaignent, en effet, de la montée du marché noir de la poste et les tarifs anti-concurrentiels qu'imposent les acteurs informels. La direction de la régulation postale répond qu'elle ne dispose pas d'assez de moyens pour contrôler l'ensemble du marché. Elle en appelle à la participation des opérateurs

légaux dans les échanges d'informations afin de les aider à lutter contre le marché noir.

« Nous disons toujours aux opérateurs que se plaindre, c'est bien, mais mettre à notre disposition des données qui nous permettent de les aider serait la meilleure des choses », a ajouté Arnault Frédéric Dicka. Il est rejoint par le directeur des affaires juridiques, Célestin Endoké, qui considère le secteur postal suffisamment encadré depuis la loi de 2009 en matière des activités des services postaux et l'ouverture du numéro vert (50-50).

Mais les mesures annoncées par le régulateur sont loin de convaincre les opérateurs privés qui réclament davantage de protection et d'encadrer des activités.

Fiacre Kombo

FORMATION QUALIFIANTE

L'Unoc plaide pour la professionnalisation des jeunes



Les membres de l'Unoc/Adiac

Les membres de l'Union nationale des opérateurs économiques du Congo (UNOC) conduits par leur président, El Hadj Abdoulaye Djibril Bopaka, ont proposé, le 22 juin, au ministre de la Jeunesse, des Sports, de l'Éducation civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, Hugues Ngouélondélé, de maximiser les efforts dans le domaine de la formation des jeunes afin de renforcer la main-d'œuvre et permettre aux entreprises d'embaucher un personnel qualifié.

Selon le président de l'Unoc, les Congolais devraient se pencher vers les écoles techniques. Pour ce faire, le gouvernement est tenu de faciliter et encadrer le secteur de la formation des jeunes. Notons que bien après cette rencontre avec les membres de l'Unoc, le ministre devrait recevoir les Diables rouges séniors dames de handball qui ont participé du 8 au 18 juin, au Cameroun, à la 24e Coupe d'Afrique des nations. La rencontre a été reportée du fait que certaines athlètes sont testées positives au coronavirus.

Rude Ngoma

DÉVELOPPEMENT

Moderniser le secteur agricole pour réduire les importations des denrées alimentaires

Le Premier ministre Anatole Collinet Makosso a exprimé, le 21 juin à Brazzaville, la détermination du gouvernement de moderniser l'agriculture afin d'améliorer la productivité et réduire le coût des importations des denrées alimentaires au Congo.

« Désormais, le gouvernement modernisera ce secteur pour en améliorer la productivité. Nous miserons notamment sur la mécanisation, avec à la clé une unité de montage de tracteurs à Maloukou », a fait savoir Anatole Collinet Makosso.

Selon le chef du gouvernement, avec une agriculture modernisée offrant des possibilités de réduction des coûts et une filière industrielle moderne, le Congo sera un espoir pour sa jeunesse au terme des cinq prochaines années.

Le Premier ministre a indiqué devant les députés que le Congo importe divers produits agricoles et denrées alimentaires à près de 700 milliards de FCFA, en moyenne, chaque année. Mais, dit-il, la relance de l'économie va de pair avec la réduction à terme des importations alimentaires. Pour cela, il a estimé qu'il faut développer les cultures vivrières et fruitières sur toute l'étendue du territoire national, intensifier les cultures maraîchères en zones urbaines et préurbaines, ainsi qu'étendre l'élevage de différentes

espèces animales et des volailles. Le gouvernement s'emploiera à vulgariser les nouvelles techniques agricoles, résultant de la recherche et des études scientifiques mèneront sur un important programme d'irrigation dans les bassins de production.

Il sera procédé à la relecture des lois ayant trait au foncier, notamment la loi foncière et domaniale qui devra s'imposer, en vue d'un recadrage législatif de la gouvernance du secteur, autant qu'est envisagée la poursuite du programme de constitution des réserves foncières de l'Etat.

Gloria Imelda Lossele

ELECTRIFICATION RURALE

Le département de la Likouala parmi les priorités

Afin de garantir une fourniture optimale en électricité et en eau aux ménages du département de la Likouala, le Premier ministre, Collinet Makosso, entend s'y rendre sous peu, pour s'assurer de l'état d'avancement des travaux d'implantation de la Centrale électrique thermique, couplée à une centrale photovoltaïque.

Le Premier ministre a fait cette annonce, le 21 juin à Brazzaville, lors de sa communication devant l'Assemblée nationale. « Le gouvernement poursuivra la connexion des zones rurales au réseau national d'électricité et intensifiera le programme de l'hydraulique rurale », a-t-il rassuré.

« Les autorités publiques s'emploieront de même à faire améliorer la qualité des pres-

tations des entreprises qui opèrent dans les secteurs de l'eau et de l'électricité », a fait savoir Collinet Makosso, avant d'attirer l'attention de la population sur l'intérêt de payer le juste prix de leur consommation pour permettre aux entreprises de demeurer à la hauteur de leur mission de service public.

Au cours de son séjour dans la Likouala, il sera également question de mettre officiellement en service à Bétou un dispositif de fourniture d'électricité par la société Energie électrique du Congo. De même, une fontaine par forage avec un mini réseau de distribution d'eau potable. Le programme « Eau pour tous » sera relancé avec la réhabilitation des fontaines vandalisées, a relevé le chef du gouvernement. La construction des barrages de Sounda et de Chollet un défi à

relever Le gouvernement entend tout mettre en place pour le démarrage effectif des travaux de construction des barrages de Sounda et de Chollet, afin d'augmenter l'offre d'électricité.

Présentant le programme d'action du gouvernement, le Premier ministre a affirmé que la société chinoise Gezhouba a été retenue comme adjudicataire, à l'issue d'un appel d'offre international conjointement organisé par le Congo et le Cameroun. La construction de ces barrages fait l'objet d'un financement en mode Bot (Build operate and transfer). Il en est de même pour Sounda, avec la société China Railways Twenty comme adjudicataire déjà installée au Congo, avec ses bureaux à Brazzaville.

Lopelle Mboussa Gassia

AVIS DE VENTE

Vente d'une parcelle située au croisement de l'avenue Boueta-Mbongo et la rue Dolisie à Ouenzé Brazzaville.
Adresse: 139, rue Dolisie
Contact:
04 477 72 82/ 05 542 49 52/ 06 499 18 15.

**IMMOBILIER
FOCUS IMMOBILIER**

Agence Immobilière
Tel : 06 415 00 99

FORMATION

Lumière Company
Formation Professionnelle

UNE OCCASION A NE PAS RATER
Lumière Company ORGANISE UNE FORMATION PROFESSIONNELLE 100% PRATIQUE EN PATISSERIE

LES RECETTES A FAIRE

- CROISSANT**
1- Croissant ordinaire;
2- Pain au raisin;
3- Friand;
- GALETTES**
1- Cake;
2- Gâteau 1 et 2;
3- Muffins;
4- Mâche;
5- Maderoline
- BOISSONNES**
1- Crêpe ordinaire;
2- Crêpe levé;
3- Chawarma;
4- Pizza;
5- Hamburger;
6- Crème au beurre;
7- Crème pâtissière.

Infos et contact
Lieu: Rue Sarrailh, N° 103, Ouenzé BZV, arrondissement
KOUKOUNDA, derrière l'École Confiance, entre l'Avenue des chars et l'avenue de la Tsiénié
Date d'inscription: 18/06 au 10/07/2021
Frais d'inscription: 2 000 000 CFA
Frais de formation: 23 000 000 CFA
Date du déroulement de la formation: 10/07/2021 au 31/08/2021
NB: Deux vagues seront votre disponibilité. Matin: 10h00 à 13h00 / Après-midi: 14h00 à 20h00. Tel: 06 862 63 27 / 06 690 46 91

**CONSTRUCTION
GROUPE FORTUNE**

Maçonnerie-Electricité-Menuiserie
Plomberie- Carrelage-Etanchéité
Peinture-Entretien
Tel : (+242)06 668 31 58

**BATIMENT
ETABLISSEMENTS LAF**

Construction-Bâtiment
Général-Fabrication Meubles
Tel : 06 610 15 98

**COIFFURE
ELSYE COIFFURE**

Coiffure-Soin de visage-Esthétique-Pédicure-Manicure
Prestation à domicile
Tel : 06 676 70 56

SIM COIFFURE

Coiffure Hommes
Tel : 06 606 22 77/06 500 27 33

**GROUPE ESTHETIQUE
SERVICE**

Clip vidéo-Reportage obsèques-mariage-anniversaire-baptême
Contact : (+242)06 824 89 68

**EPICERIE
Anna Epices**



Contact : 06 698 63 37

REALISATIONS AUDIOVISUELLES LAMUKA +

Société des réalisations audiovisuelles
Films institutionnels-Spot publicitaire-Couverture événementielle- Infographie-Réalisation Clip vidéo- Shooting photo-Location appareil multimédia.
Tel : (+242) 06 437 56 94/ 04 047 06 11



KADER PICTURES

Réalisation Clip vidéo-Films -Série-Shooting photo-Couverture médiatique-Conception support print
Contacts : (+242) 06 520 86 36



BOVEL SERVICES

Conception Supports de communication-Reportage vidéo toutes cérémonies-Shooting photo-Maintenance informatique
Contacts : (+242) 06 417 42 87



ANIMAUX

Hassan
Vend Chiot de race
Tel : 06 956 40 11
Berger, caniche-griffon, Malino-Labrador, pit-bull.
Richard
Tel : 06 480 56 89



OFFRES D'EMPLOI

L'ACPE recherche pour une Société de la place :

08 Professeurs d'Ecoles *

Avoir une License; Connaître l'organisation d'un établissement scolaire français; Avoir la maîtrise du Français.

Mission :

Mettre en œuvre la différenciation pédagogique; Evaluer les séquences d'enseignement; Utiliser les outils numériques dans les pratiques pédagogiques; Animer l'association sportive dans le cadre de l'UNSS; Agir en éducateur responsable et selon les principes éthiques; Collaborer à tous les niveaux et apporter sa contribution à la réflexion sur les pratiques pédagogiques; Développer une relation de confiance avec les responsables d'élève; Participer aux actions de formations continue et en faire profiter les autres; Tout mettre en œuvre pour la réussite et l'épanouissement des élèves dans un esprit de bienveillance; Gérer la classe.

L'ACPE recherche pour une Société de la place :

Un Professeur d'Education Physique et Sportif

Avoir un BAC +3 dans le domaine des activités sportives; Avoir une expérience professionnelle;

Mission :

Mettre en œuvre la différenciation pédagogique; Utiliser les outils numériques dans les pratiques pédagogiques; Animer l'association sportive dans le cadre de l'UNSS; Faire passer les examens dans le respect des textes; Agir en éducateur responsable et selon les principes éthiques; Collaborer à tous les niveaux et apporter sa contribution à la réflexion sur les pratiques pédagogiques; Développer une relation de confiance avec les responsables d'élève ...

L'ACPE recherche pour une Société de la place :

Un Chargé(e) d'Entretien des Locaux *

Avoir un CAP en électricité ou plomberie; Connaître l'organisation d'un établissement scolaire français; Avoir la maîtrise le matériel, les techniques et les produits d'entretien; Appliquer les procédures de signalisation du danger; Appliquer les normes d'hygiène et de sécurité; Posséder le sens de l'organisation et être rigoureux dans son travail; Faire preuve de réactivité; Faire preuve d'adaptabilité et de polyvalence; Faire preuve d'autonomie et de capacité à travailler en équipe; Avoir des connaissances et bonne maîtrise en électricité; Avoir des connaissances en menuiserie ...

L'ACPE recherche pour une Société de la place :

Un Professeur d'Anglais *

Avoir un Diplôme étranger pour l'Enseignement de l'Anglais; Avoir une expérience professionnelle en établissement scolaire; Savoir construire des séquences d'enseignement conformément aux programmes de l'éducation nationale française; Maîtriser à minima le français pour la compréhension des textes officiels et du curriculum.

L'ACPE recherche pour une Société de la place :

Un Responsable Informatique *

Avoir un BAC +4 en Informatique; Avoir une expérience professionnelle; Avoir un diplôme si anglophone; Connaître l'organisation d'un établissement scolaire français; Avoir le sens de la communication.



Envoyez votre CV à l'adresse: emploi@acpe.cg

* Ces offres sont disponibles et plus complètes sur notre site internet www.acpe.cg et sur nos réseaux sociaux.

www.acpe.cg
#EnsemblePourl'emploi

**UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT**

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



LIONS CLUBS INTERNATIONAL

Gervais Loëmbé reçoit ses attributs de "Gouverneur du district 103 Centre"

À compter du 1er juillet 2020, Gervais Loëmbé est devenu le nouveau représentant du club service international de bénévoles du territoire Val-de-Loire et de Bourgogne.

La réception de ses attributs en tant que Gouverneur du Lions club 103 Centre Orléans n'a été effective que le samedi 19 juin, lors d'une réunion statutaire tenue au restaurant Madagascar, à Olivet, procédant ainsi à la passation de pouvoirs entre Françoise Borat, 2020-2021, et le Franco-congolais Gervais Loëmbé.

Devant un parterre d'invités institutionnels, associatifs et des adhérents du District 103 Centre intégrant la région centre Val de Loire et une partie de la Bourgogne, le nouveau Gouverneur a reçu son cordon l'instituant dans ses fonctions. Il aura, parmi ses collègues Gouverneurs, la responsabilité de la jeunesse, de la francophonie, de la lutte contre l'illettrisme et du programme "agir pour la lecture".

Dans les allocutions d'usage, les intervenants ont salué les capacités de réussite du nouveau Gouverneur dans ses fonctions, estimant qu'il en a déjà fait montre dans les précédentes missions dont il avait la responsabilité.

En prévision, il a annoncé la tenue d'un Forum de la francophonie du 28 au 31 mai 2022 à Orléans. Cette rencontre en présentiel et en distanciel associera les Lions club d'Afrique et des Lions club francophones et francophiles du monde.

Avec la levée progressive des contraintes sanitaires, Gervais Loëmbé affiche sa ferme volonté de dérouler son programme et de relever, ainsi, durant son mandat, les défis



Lions Club 103 centre lors de la passation de pouvoirs entre Françoise Borat, 2020-2021, et le Franco-congolais Gervais Loëmbé

qu'il s'est assignés, notamment sur les thématiques qui lui sont chères, entre autres, l'illettrisme et la Francophonie.

Pour réussir ces projets, en respect de l'esprit de compréhension et d'amitié du Lions Club, il compte sur la responsabilité qu'il exercera au niveau national auprès de ses pairs en appui de son carnet d'adresses dans sa propre région, et de ses relations en Afrique où il a toujours gardé et entretenu des

liens lui permettant d'être présent ici en France et là-bas en Afrique.

A propos du Lions club international, les statuts stipulent que sans considération d'ethnie, de religion ou de politique, les Lions interviennent aux niveaux local, régional, national et international afin d'apporter des solutions concrètes à des problématiques sociales, médicales, éducatives et environnementales.

Marie Alfred Ngoma

DIASPORA

Suresnes retrouve sa "Guinguette africaine"

Pour la 9e édition, en respect de la jauge sanitaire relative à la Covid-19, le centre des Landes Mont-Valérien à Suresnes (Hauts-de-Seine), près de Paris, renouera avec son rendez-vous estival aux diverses réjouissances culturelles et de l'art culinaire d'Afrique.

Avec le retour des beaux jours et l'espoir suscité avec la fin des restrictions sanitaires liées à la pandémie de Covid-19, l'édition rouvrira avec bonheur du 3 juillet au 22 août.

Dans la continuité, le cadre de la terrasse en plein air demeure le même. Il tient à cœur des organisateurs de poursuivre l'œuvre traditionnelle de la manifestation, à savoir : développer les relations inter-culturelles; promouvoir les musiques; les danses et proposer à la dégustation les gastronomies africaines. Ils promettent une programmation alléchante.

Un communiqué de Célestin Sounda Stewart annonce qu'il rendra hommage à Cyriaque Bassoka, son co-créateur de l'événement, décédé durant cette pandémie, l'année der-

nière, le jeudi 9 avril, à l'âge de 60 ans.

La volonté de Cyriaque Bassoka était de reproduire l'esprit des bars dancing du Congo à la Guinguette africaine. En huit éditions, par sa programmation, il a réussi à faire se rapprocher les habitués de l'esplanade du Centre du Mont-Valérien de ceux des bars des deux côtés du majestueux fleuve Congo.

M.A.N.



Vers la redynamisation des activités culturelles au Congo

Dans son discours de présentation du programme d'action du gouvernement, prononcé, le 21 juin, devant l'Assemblée nationale congolaise, le premier ministre, chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, a exprimé une attention particulière au secteur culturel et arts.

Précisant que la culture constitue le socle d'identité d'un peuple, cette richesse culturelle et artistique doit être préservée pour un legs important aux générations futures. Pour lui, qu'il n'y aura pas d'avenir prospère pour le Congo sans une culture créative facteur d'unité d'une notre Nation. D'où la nécessité de lui porter une attention particulière afin de redynamiser la création et migrer vers une industrie culturelle.

Anatole Collinet Makosso a aussi annoncé exprimé l'engagement du gouvernement de lancer dans un proche avenir une profonde réflexion sur l'avenir de nos cultures à travers une concertation avec les artistes et les hommes de Lettres « La culture et les arts doivent contribuer, par leurs retombées, à la croissance économique. »



Un orchestre lors de la journée de la musique/DR

Le chef du gouvernement a par ailleurs honoré tous ceux qui ont porté la culture congolaise au-delà

des frontières congolaises et qui continuent toujours à le faire tant en littérature, dans la musique, les

arts plastiques, la danse, le théâtre et dans tous les domaines de créativité « C'est ici l'occasion de rendre

hommage à ceux qui les ont portés au niveau international. Je pense sans les mettre dans un ordre précis, ni selon les domaines, à Jean Malonga, Tchicaya UTam'si, Guy Menga, Henri Lopès, Jean Baptiste Taty Loutard, Sony Labou Tansi, Emmanuel Boundzeki Dongala, Alain Mabankou, Aimée Mambou Gnali, Jean Pierre Makosso, Matondo Koubou Touré, Léopold Pindi Mamonso, Kévin Moussoki, Casmir Zoba dit Zao, Rapha Boundzeki, Marcel Gotène, Sylvestre Mangouanza, Pascaline Makoundou. J'en oublie bien d'autres... », a signifié le premier ministre et de préciser que leur capacité à créer, à renouveler et à partager des valeurs va accroître le souffle qui développe en chacun de nous, la vitalité et redonne du sens à notre identité.

Rosalie Bindika

COUPE DAVIS

Le Cameroun relance ses chances

La troisième journée de la compétition a donné des premières indications pour la suite. Le Cameroun s'est hissé à la deuxième place du groupe B après sa victoire 3-0 face au Gabon.

Etienne Teboh a battu Willy Lebendje en deux manches (6-1, 6-2). Blaise Kwenti Ngwohoh s'est imposé face à Lyold Obiang Ondo également en deux sets (6-3, 6-2). En double, la paire Boriss Kamdem et Blaise Kwenti a dominé Willy Lebendje/ Lyold Obiang Ondo (6-4, 6-2). Avec deux victoires et une défaite, les Camerounais sont en bonne voie pour accéder en demi-finale. « Cela nous a fait beaucoup du bien, parce qu'après la défaite d'hier nous avons récupéré la deuxième place. C'est mieux. Demain nous jouons contre le Nigeria. C'est un match très important. On espère donner le meilleur de nous-mêmes pour l'emporter même s'il n'y a pas de matches faciles au tennis. Le Cameroun a 150% des chances de finale », a souligné Blaise Nkwenti, le tennisman camerounais.

Ayant concédé sa deuxième défaite, le Gabon a vu les chances d'accéder au prochain tour s'en- voler. « Mes joueurs ne sont pas



Le Cameroun relance ses chances de disputer les demi-finales/Adiac

en jambes. Chez nous au pays, le sport s'est arrêté depuis une année à cause de la Covid. Heureusement, j'ai un jeune qui vit en France et un autre en Espagne qui est le capitaine. J'ai pris trois joueurs au pays pour venir jouer ce tournoi. Nous ne sommes pas venus sans ambition d'autant

plus que nous ne perdons pas lamentablement. La suite va être difficile car le groupe dans lequel je m'attendais à avoir des points c'était l'autre. Jouer contre la Côte d'Ivoire et le Nigeria va être difficile », a commenté Jean Baptiste N'seng N'seng Engohang, premier vice-président de la fé-

dération gabonaise.

Dans ce groupe B, le Nigeria a battu le Sénégal 3-0. Uche Oparaoji a dominé Seydina André en deux manches (6-3, 6-2). Joseph Imeh Ubon a battu Nicolas Jadoum également en deux manches (6-3, 6-4) avant que la confirmation de la paire Abdul Mumin Babalo-

la/ Nonso Madueke ne l'emporte sur Hassiniyou Dieng et Yannick Languina (6-2, 6-4). C'est la première victoire du Nigeria dans cette compétition.

Dans le groupe A, le Congo n'a pas joué mais la Namibie a confirmé sa première place en dominant l'Angola 2-1. Connor Henry Van Schalkwyk a battu Fernando André (6-2, 6-1). Codie Schalk Van Schalkwyk a pris le meilleur sur Zidario Quitomina (6-0, 6-4). En double, la paire angolaise composée de Fernando Andre et Zidario Quitomina a dominé Nguvitjita Hinda/ daniel Jauss en deux sets (7-5, 6-2). Dans le dernier match de la journée, le Botswana a eu raison de l'Ouganda 3-0. Denzel Seetso a dominé Franck Tayebwa (6-2, 6-3). Tsholofelo Tsiang a eu raison de Boris Aguma deux sets à un (6-1, 3-6 et 6-4). En double, la paire Thato Holmes et Tshepo Mosarwa a pris le meilleur sur Simon Peter Ayella et Edward Birungi (6-2, 6-4)

James Golden Eloué

FÊTE DE LA MUSIQUE

Le groupe Conquering Lions a presté à la Pyramide

L'ensemble des cuivres et des percussions de la musique du groupe Conquering Lions a raisonné, le 21 juin, au restaurant-bar La Pyramide dans la ville océane à l'occasion de la journée mondiale de la musique.



Le groupe Conquering Lions en concert pendant la fête de la musique/Adiac

Munis de leurs cuivres et percussions, les musiciens du groupe Conquering Lions ont investi l'espace du restaurant La Pyramide pour une fête de la musique aux sonorités de reggae. Les mélomanes ont été invités à chanter le « One love ». La soirée a été belle et dansante, les concertistes ont interprété plusieurs titres à tendance éducatives et inspirantes à l'instar « du vieux Mayembo », une chanson en réponse à l'énormité des préjugés sur les rastas.

Dans cette chanson interprétée d'une manière un peu singulière, le vieux Mayembo s'interroge sur le mode de vie, l'éthique existentielle du rastafari, bref une vie de clichés collés aux dreadlocks. Après donc un moment d'échange avec son interlocuteur qui n'est autre que Patrick Bikoumou, le leader du groupe Conquering Lions qui lui éclaire sur la question, le vieux Mayembo finit par se convertir en Rasta.

Cette chanson a ébloui plus d'une personne, le public a ovationné le groupe non seulement pour cette belle interprétation mais également pour son inspiration. Pendant ce concert, le groupe Conquering Lions a également interprété des chansons cultes des grands noms du reggae, des œuvres larges et majestueuses avec des grandes nuances, très bien restituée par la captation sonore.

Notons que ce concert était agréable, la captation était bonne et le mixage sonore a permis au public de bien entendre distinctement les différents instruments. À la batterie, il y avait Tocha, Jah Rock à la guitare solo, Prince et Klaus aux cuivres, vieux Bill Bongo et Samourai à la percussion, Jah Gloire au clavier, Mardochy à la guitare basse et Patrick Bikoumou à la guitare rythmique et chant.

Hugues Prosper Mabonzo

CINÉMA

Le Ficomp 2021 tient le pari malgré le contexte sanitaire difficile

La 2e édition du Festival international des courts métrages (Ficomp) a lieu du 23 au 26 juin à Pointe-Noire. Prélude à l'évènement, le comité d'organisation dudit festival dirigé par Michael Gandoh a animé une conférence de presse pour fixer l'opinion sur l'activité qui réunit près de neuf pays dans la ville océane.

« Le cinéma, tremplin de l'unité des peuples » est le thème de cette 2e édition qui se tient dans un environnement difficile marqué par les restrictions dues à la pandémie du coronavirus. Un contexte inédit qui est à l'origine du report de cette édition initialement prévue pour l'année dernière. En dépit de la conjoncture peu propice, les organisateurs ont tenu à organiser l'évènement qui va réunir dans la ville océane les cinéastes, cinéphiles et autres amoureux du 7e art venus de neuf pays, à savoir le Sénégal, le Togo, le Maroc, la République démocratique du Congo, la France, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Mali, le Congo. Et ce, dans le strict respect des gestes barrières. « Certes, à cause des restrictions, certains cinéastes n'ont pu faire le déplacement de Pointe-Noire, ceux qui seront présents vont néanmoins échanger avec les cinéastes, acteurs et autres métiers connexes autour du cinéma lors des conférences et échanges », a dit Michael Gandoh, directeur du Ficomp. Et d'ajouter : « Trop longtemps, on a reproché aux Congolais de ne faire que du cinéma pour les Congolais. Il est temps que le

cinéma local s'ouvre et échange avec celui de la RDC, du Cameroun par exemple. C'est en cela que se justifie le thème significatif de cette année ». Un festival qui, outre les projections en salle à l'IFC et dans les autres lieux va offrir aussi au public l'opportunité de suivre les différents films en ligne.

Le Ficomp a pour vocation de mettre l'accent sur la formation et la production. « Chaque année, nous produisons cinq films des réalisateurs que nous formons nous-mêmes et leurs films sont diffusés lors du festival. S'il faut booster la production, il faut que l'on donne aux gens l'envie de produire et cela passe par la formation », a-t-il signifié. Pour Michael Gandoh, le court métrage est le format d'apprentissage qui permet aux jeunes cinéastes d'apprendre et de se former pour enfin produire. D'où notre slogan : « Produire pour exister ». Et cette production va entraîner l'industrialisation du cinéma. C'est ce qui va permettre au cinéma congolais d'être compétitif sur le marché du cinéma mondial avec l'apport et le concours des partenaires étrangers.

A cet effet, cette année, les chaînes de télévision Canal + et TV5 Monde et bien d'autres firmes font partie des partenaires du festival. C'est l'une des particularités de cette édition qui verra les responsables de Canal+ animer une conférence sur le thème « Production et acquisition de films », séries par Canal+ et A+. Eddy Mikolo, réalisateur, Claver Lembouka, directeur des arts et de cinématographie, ainsi que d'autres personnes ressources vont animer des conférences-débats en lien avec le thème du festival. Le master class sur le cinéma, les rencontres professionnelles sont les autres grands moments de ce festival qui verra au soir du 26 juin être couronnés les meilleurs acteurs, actrices, réalisateurs... avec la création de deux nouveaux trophées récompensant la meilleure création et le meilleur son. Des lauriers qui seront distingués par le jury essentiellement international composé des professionnels et experts en la matière. Signalons que d'autres prix surprises et des récompenses exceptionnelles couronneront les lauréats méritants.

Hervé Brice Mampouya

NIARI

Kibindouka, Mbouma et Malolo II menacés par des pollutions

L'information a été donnée par le compte-rendu de la mission réalisée récemment dans ces trois localités du district de Louvakou par les membres de la Rencontre pour la paix et les droit de l'homme (RPDH) dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Intégrité dans les initiatives climatiques comme REDD+ » financé par l'Agence française de développement (AFD) et FGMC 2 en collaboration avec le FCDO.

Les paysans des villages Kibindouka, Mbouma et Malolo II sont à la merci, depuis 2017, des pollutions des rivières, des sols, des expropriations sans indemnisation et des conflits fonciers du fait des activités des entreprises mais aussi des conflits entre les communautés locales et la société de riziculture dénommée Agri Ressources, indique le compte-rendu de la RPDH.

La mission conduite par Séverin Fabrice Kimpoutou, chercheur, et Jeiss Michelle Miyalou, assistant Cajac, a eu pour but, d'une part, de consulter les parties prenantes sur les processus Redd+ et la Contribution déterminée au niveau national (CDN) et, d'autre part, suivre et contrôler la mise en œuvre des droits des communautés locales et populations autochtones de la localité.

La rencontre avec les directions départementales de l'Agriculture, de l'Economie forestière, de l'Environnement, des Populations autochtones, de la Pêche, de l'Elevage ainsi qu'avec les



Les membres de la RPDH s'entretenant avec la population de Louvakou/Adiac

organisations de la société civile (OSC) locales et les journalistes a permis aux délégués de l'ONG de rendre compte des difficultés que connaissent les popula-

tions des trois villages. En effet, la société Agri Ressources installée dans ce département a exproprié les paysans de leurs champs depuis 2017

sans suite. Elle a même saccagé leurs bananeraies, après leur avoir fait des promesses d'indemnisation demeurées vaines à ce jour. De même, l'utilisation

des engrais chimiques par cette société pollue les terres et rivières. Ce fait a été confirmé par le chef du comité du village de Mbouma. « Nos rivières sont polluées, à chaque fois que nous y allons pour faire la lessive où se laver, nous avons des irritations sur la peau. Nous craignons désormais de souffrir de la cécité car les substances utilisées par la société sont très dangereuses », s'est-il plaint avant d'ajouter que leurs champs ont été délocalisés et ils sont obligés de parcourir de longues distances à pied pour aller travailler. La représentante des femmes rurales du village Mbouma a aussi déclaré que, depuis l'installation de cette entreprise, les rivières sont polluées, alors qu'elles y plongent leurs tubercules de manioc pour la fermentation et la transformation. Le constat fait est que le manioc a finalement une odeur et une saveur mauvaises, il ne garde plus sa couleur d'origine et devient noir ou violet.

Charlem Léa Itoua

« Nos rivières sont polluées, à chaque fois que nous y allons pour faire la lessive où se laver, nous avons des irritations sur la peau. Nous craignons désormais de souffrir de la cécité car les substances utilisées par la société sont très dangereuses »

LIONS CLUB POINTE-NOIRE ESPÉRANCE

Marius Mavoungou à nouveau président

Après avoir dirigé le Lions club Pointe-Noire Espérance de 2018 à 2019, Marius Mavoungou a été encore choisi par ses amis lions pour diriger ce club pendant un an. La passation des pouvoirs avec Mavekono Mbou Tsoumou, le président sortant, a eu lieu le 19 juin.

En présence des officiels et représentants des associations invitées, Marius Mavoungou a reçu des mains de Mavekono Mbou Tsoumou les symboles de commandement (charte du club, cloche, collier distinctif du président du club...). Un président sortant qui, en dépit de la conjoncture difficile actuelle, a tenu la barque Lions club Pointe-Noire Espérance avec un bilan flatteur, puisqu'en un an le club a apporté de l'aide à près de cinquante mille personnes pour cinquante actions menées et collecté près de 15 millions de FCFA. « On a été crédibles auprès des instances supérieures parce que nous sommes à jour en ce qui concerne les engagements financiers au niveau de la région, du district et au niveau du Lions club international », a dit le président sortant. Et d'ajouter : « Ce résultat contraste cependant avec les faiblesses constatées lors de ce mandat marqué par l'absentéisme des membres, le



Le président sortant Mavekono transmettant les consignes au président entrant Marius Mavoungou/Adiac

faible taux des recouvrements statutaires, le désintérêt des membres aux formations organisées par le club ou les instances de Lions ». Il a exhorté les amis Lions avec l'accord des nouveaux dirigeants du club à s'approprier les vertus de foi, du travail et de discipline. Partisan de la nouvelle approche

du leadership qui encourage chaque humain à marcher côte à côte plutôt que de suivre aveuglément un leader tout sachant, Marius Mavoungou place son mandat sous le sceau de l'étroite collaboration avec les membres, les aînés lions pour leur expérience et les jeunes lions pour leur dynamisme. « La force

du lionisme est la continuité dans la diversité des hommes et des femmes unis pour aider le plus grand nombre des démunis dans notre communauté. L'innovation dans le service sera ma devise qui englobe une nouvelle façon de faire du service social faisant appel à la créativité,

une réalisation concrète en réponse des attentes des bénéficiaires », a-t-il signifié.

L'agenda 2021-2022 du Lions club Pointe-Noire sera en lien avec les objectifs fixés par le président international, celui du gouverneur du district 403B1 et adossé sur les axes principaux d'intervention du lionisme : le diabète, l'environnement, la vue, la faim, le cancer infantile. A ce programme, s'ajoutent aussi l'organisation régulière des sessions de formations, des campagnes de sensibilisation et d'éducation, les actions de visibilité et de communication pour faire connaître au public les actions menées et les bénéficiaires qui en découlent. Signalons que plusieurs communications ont été faites par les lions, amis et partenaires lions lors de cette activité. Plusieurs lions ont reçu à la fin de l'activité des récompenses diverses pour leur engagement et leur dévouement au service humanitaire.

Hervé Brice Mampouya

CHAMPIONNAT NATIONAL DIRECT LIGUE 1

Lorry Nkolo en tête du classement des buteurs

Déjà assurés de disputer la prochaine Coupe africaine de la Confédération, les Diables noirs s'en remettaient à son capitaine Lorry Nkolo pour éviter le 20 juin une défaite contre le Club athlétique renaissance aiglons (1-1) en match comptant pour la 24e journée du championnat. Un but précieux qui a influencé le classement des buteurs de la Ligue congolaise.

Lorry Nkolo a répondu à la 10^e minute à Mulumba Kalambay, le but aiglon dès la première minute. C'est grâce à cette concrétisation qu'il a été propulsé en tête du classement provisoire des buteurs cette saison avec dix réalisations comme son coéquipier, Carl Wunda, le buteur de la dernière saison. Les deux Diablotins sont talonnés par Bersyl Obassi de l'AS Otohô (9 buts) suivi de Saira Issambet (Etoile du Congo) et Domi Massoumou (FC Kondzo), 8 buts chacun.

Notons que lors de cette 24e journée, l'As Otohô a dominé le FC Kondzo (2-0), l'Etoile du Congo a battu Nico-Nicoyé sur ce score identique. La Jeunesse sportive de Talangai (JST) a pris le dessus sur l'Ac Léopards (2-1). L'AS Cheminots a écrasé le FC Nathalys (5-0). Le Racing club de Braz-



Lorry Nkolo a guidé les Diables noirs vers la coupe de la confédération/Adiac

zaville a dominé V Club Mokanda (2-0), puis Interclub et Patronage ont fait jeu égal (0-0).

Au terme de la 24^e journée, l'AS Otohô, déjà consacrée championne du Congo, a amélioré son compteur à 60 points devant Diables noirs (47 points) suivi de la JST (39 points), Cara, AC Léopards, Etoile du Congo (36 points chacun). Le FC Kondzo est 7^e avec (32) points devant Patronage (32 points), Interclub (27 points), Nico-Nicoyé (25 points), VClub (24 points), le FC Nathalys (21 points), l'AS Cheminots (20 points) et RCB (18 points). La lutte pour le maintien reste la seule attraction de cette compétition. Selon le règlement, le dernier descend en division inférieure et l'avant dernier joue les barages avec une des deux premières équipes de la ligue 1.

James Golden Eloué

OPEN INTERNATIONAL DE BOXE DES PHARAONS RÉNOVÉE

Les athlètes congolais ont confirmé à Kinshasa

Les dirigeants de la Fédération congolaise de Boxe des Pharaons renouvées et disciplines associées ont salué la moisson obtenue par leurs athlètes, lors de la première édition de l'Open international de boxe des pharaons renouvées des pays du Bassin du Congo.

Les Diables rouges ont glané seize médailles, dont sept en or, cinq d'argent et quatre de bronze. Ils ont donc occupé la première place, selon le rapport technique final. Cette compétition qui a eu lieu au début du mois de juin à Kinshasa, s'est déroulée exclusivement en combats individuels, par catégories de points et en élimination directe. Elle a mis aux prises des athlètes: de la République démocratique du Congo (RDC); d'Angola et du Congo, puis ayant pour objectif d'optimiser la performance sportive de ces derniers, en vue de leur participation à la première édition du championnat du monde de la discipline qui aura lieu en septembre 2023 à Brazzaville.

Le Congo a participé à cette open avec 19 athlètes contre 22 pour la RDC et 5 pour l'Angola. Malgré, ce nombre, ils ont survolé la compétition comme en témoignent les résultats techniques.

Chez les moins de 55 kg, les deux Diables rouges (Mbelo Gilmara et Ruben Koumba) ont occupé les deux premières places. Dans les moins 60 kg, Exaucé Samba et Fortuné Mouyabi ont confirmé la bonne forme des Congolais. Dans les moins de 65 kg, Richmond Samba s'est incliné face à Jolin Nkuni de la RDC tout comme dans les moins de 75 kg, marqué



Dieulleveut Koutalou et Rydhel Malonga présentant le trophée gagné/DR

par la victoire d'Emmanuel Makoueno (RDC) sur Alchan Nicaise Mboumbi.

Dans la catégorie des moins de 80 kg, Dimitrux Ouassadiamona et Gaston Bikouma ont pris le meilleur sur ceux de la RDC. Pour les moins de 85 kg, Sthivy Ebourvoua Endombe remporte la médaille d'or devant Serge Tsimanga.

Quant aux dames, les Diables rouges ont presque tout gagné,

sauf chez les moins de 73 kg, le combat a été remporté par Sarah Massamba de la RDC. Marielle Koumikana, Jasmine Ngangoué et Larina Matsiona ont respectivement glané de l'or dans les catégories des moins de 48, 53 et 58 kg. « Le niveau technique des athlètes, arbitres et coachs était très appréciable », a apprécié la fédération nationale.

J.G.E.

SANTÉ PUBLIQUE

Des réglages avant l'ouverture de l'hôpital général de Patra

A l'issue d'une visite de terrain de l'hôpital général de Patra (Pointe-Noire), le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, a évoqué quelques problèmes à régler avant que la structure sanitaire ouvre ses portes aux malades au plus tard au mois de septembre.



La maquette de l'hôpital général de Patra

« Nous avons constaté que les travaux sont très avancés, mais il y a des problèmes majeurs qui existent, auxquels il faut trouver des solutions », a déclaré le ministre. L'un des problèmes évoqués, en dehors de l'accessibilité au site hospitalier, est celui de l'électricité. Les appareils ultra-modernes, qui sont déjà installés, ne doivent pas être endommagés par des coupures intempestives. Pour ce faire, il faudrait que l'électricité soit stable.

Par ailleurs, il se pose également des problèmes juridiques qui doivent être réglés. « Un hôpital, c'est un corps, il faudrait qu'il y ait des textes qui régissent son fonctionnement. Ensuite, il faudra mettre en place le corps médical et paramédical et un budget pour que, dès qu'on l'ouvre, même s'il y aura une première dotation, qu'il fonctionne au moins six mois sans interruption », a fait savoir le ministre Gilbert Mokoki, faisant état des préalables à régler avant l'ouverture dudit hôpital. En gros, les travaux de construction sont terminés, les équipements installés et les essais techniques sont en cours.

En rappel, l'hôpital général de Patra est un complexe hospitalier moderne d'une superficie de 50 400 m² comprenant un bâtiment principal de 13 000 m² divisé en 8 blocs ou unités (chirurgie, maternité, pédiatrie, imagerie, urgences, administration générale).

Rominique Makaya